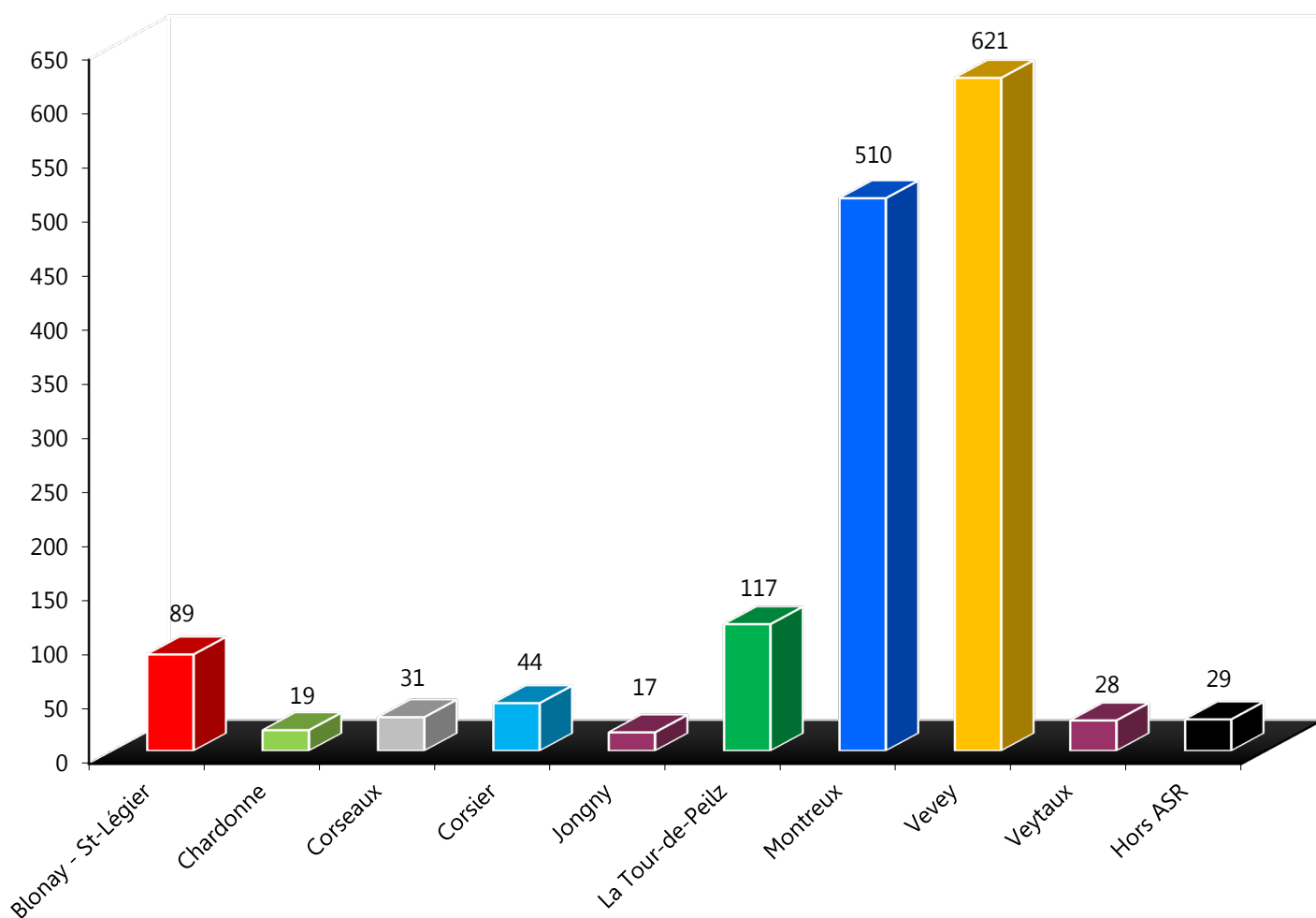
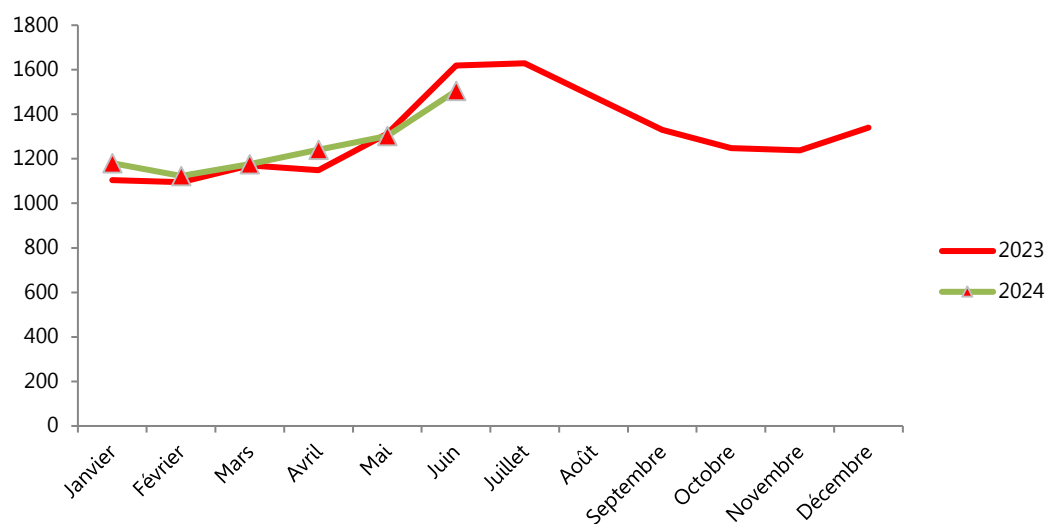


Bulletin d'information

Juin 2024



Total des interventions 1'505

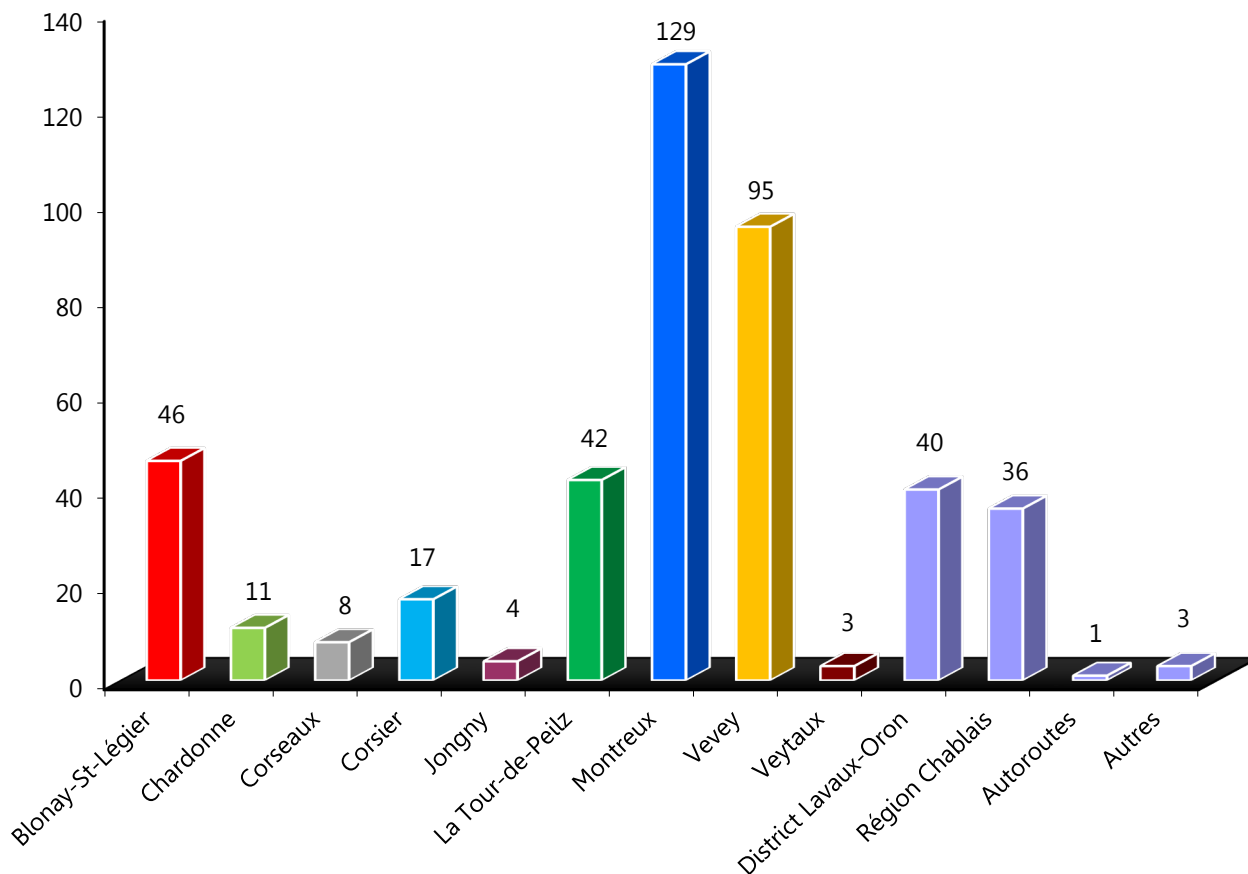
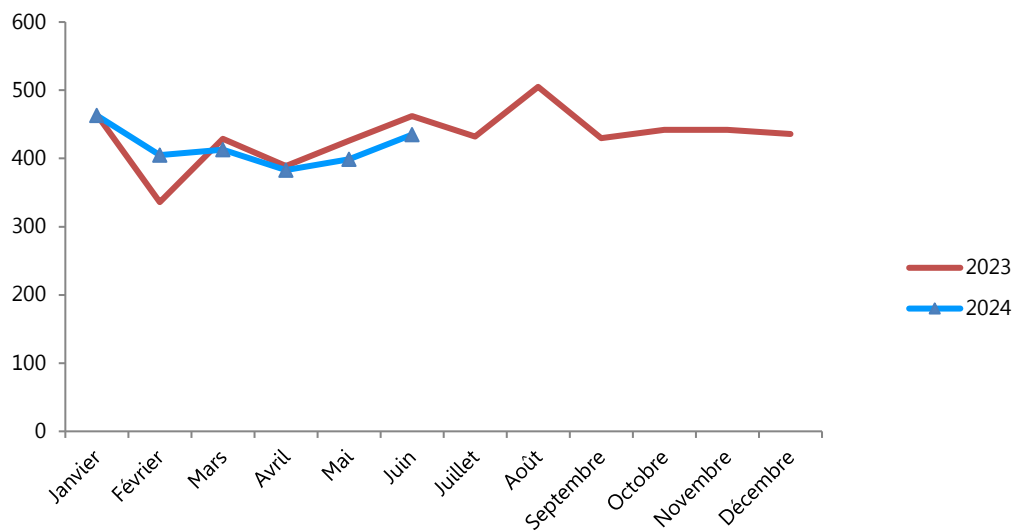


Prévention

- Des **cours de circulation routière** ont été dispensés **aux foyers pour migrants non-accompagnés** de **Chamby** et de **Blonay**.
- Un « **café rencontre** » a été organisé par une responsable d'appartements protégés pour **Aînés à Vevey**. Des messages de prévention pour se prémunir de différents délits ont été abordés.
- Un **stand de prévention** s'est tenu lors du **1^{er} Marché folklorique** du 29 juin à **La Tour-de-Peilz**.



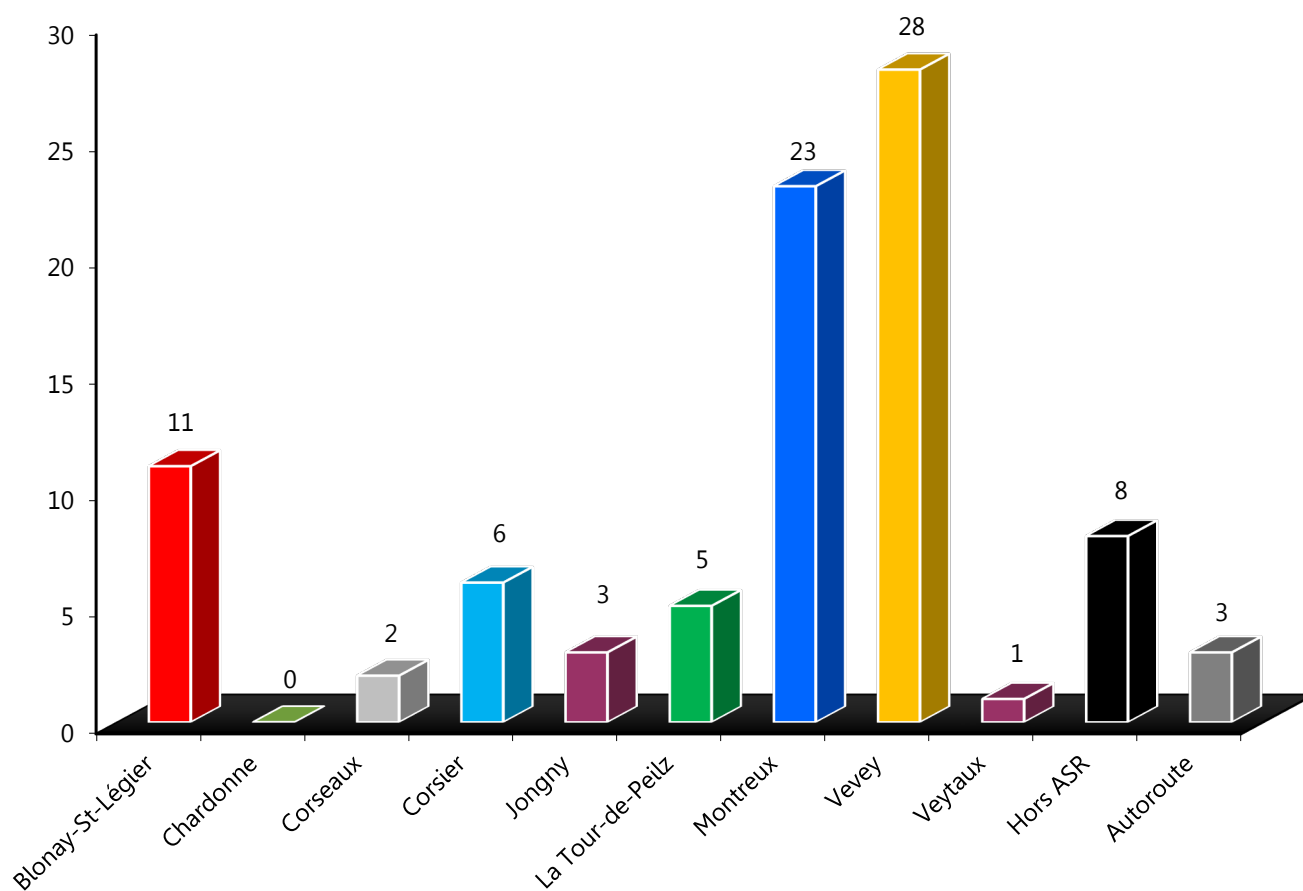
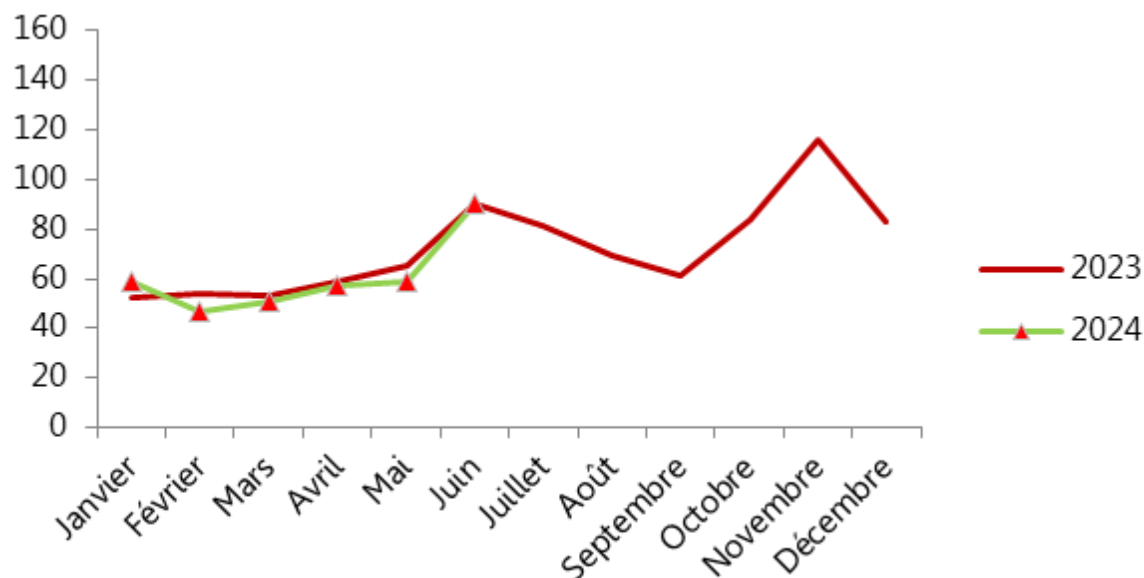
Total des interventions 435



Baisse de l'état général	23
Brûlures	1
Cas psychiatriques	31
Douleurs abdominales / lombaires	26
Grossesses	0
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	22
Problèmes cardiaques	36
Problèmes respiratoires	30
Traumatismes divers	93
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	56
Autres	117



Total des interventions 90



Feu de voiture nocturne sur l'autoroute

Aux environs de minuit, dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 juin, une voiture prend feu sur l'autoroute A9 entre Vevey et Chexbres. L'incendie est rapidement maîtrisé et ne fait pas de victime. Plusieurs patrouilles de la Gendarmerie, le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA) et une dépanneuse participent aussi aux opérations.



Incendie dans une cuisine à Vevey

Seize femmes et hommes du SDIS Riviera sont alarmés le mardi 11 juin en début de soirée pour un incendie dans un immeuble d'habitation dans les hauts de Vevey. Intervenant avec entre autres un camion tonne-pompe et un camion-échelle, ils constatent à leur arrivée sur les lieux une importante fumée se dégageant de la cuisine d'un appartement. Après avoir revêtu des appareils de protection respiratoire, plusieurs équipes de recherche, sauvetage et extinction pénètrent dans le bâtiment, préventivement évacué. Le sinistre est rapidement maîtrisé, sans faire de victime. Toutes les opérations se déroulent en collaboration avec plusieurs patrouilles de Police Riviera et de la Police cantonale, ainsi qu'une ambulance et un inspecteur de l'ECA.



Intempéries et crues : 12 membres du SDIS Riviera en renfort à Sierre

Les fortes intempéries qui ont eu lieu durant le dernier week-end de juin ont provoqué d'importantes inondations, notamment en Valais et dans la région de Sierre. Le dimanche 30 juin dans la matinée, douze pompières et pompiers du SDIS Riviera ont été mobilisés en renfort des services de secours valaisans. Spécialisée dans la lutte contre les éléments naturels de forte ampleur, cette équipe de la caserne de Saint-Légier a amené sur place, déployé et utilisé d'importants moyens de pompage, pour un débit de plus d'un million et demi de litres cumulés sur l'ensemble de la journée. Il ne s'agissait toutefois que d'une goutte d'eau face à l'ensemble des cas traités par nos collègues valaisans.





Interventions des 4 Services
Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay-Saint-Légier

01.06.2024 - 0930 : patient évacué par les airs

L'état de santé d'un patient pris en charge par un équipage d'Ambulance Riviera nécessite son évacuation par un moyen aérien. Plusieurs pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés avec un camion-échelle de 30 mètres pour prendre en charge le patient, l'évacuer par une fenêtre de son logement et l'amener au sol, avant son transfert en ambulance dans un établissement de soins

Corsier

04.06.2024 – 0800 : conduite malgré un retrait de permis et sous l'emprise de produits stupéfiants

Lors d'un contrôle de circulation au chemin du Signal, les policiers interpellent un automobiliste qui déclare conduire sous l'influence de produits stupéfiants et sous mesure administrative de retrait de permis de conduire. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

05.06.2024 -1235 : accident de la circulation avec dégâts matériels et blessée

Une automobiliste circulant sur le chemin de la Côte-Rouge à une vitesse inadaptée à la configuration des lieux est surprise par un véhicule venant en sens inverse et donne un coup de volant, perdant la maîtrise de son véhicule. La voiture monte dans un talus puis part en tonneau, avant de s'immobiliser sur le chemin du Milieu. La conductrice a pu s'extraire de son véhicule à temps et s'en sort avec de légères blessures au bras. Police Riviera dresse un rapport d'accident.

10-12.06.2024 : panne du réseau de télécommunication à Blonay - Saint-Légier

Suite à la panne du réseau de télécommunication à Blonay - Saint-Légier, un dispositif a été mis en place sur le terrain avec la Municipalité, l'EMCC (Etat-major cantonal de conduite), l'Association Sécurité Riviera (ASR) soutenus par l'Organisation de Protection civile Riviera - Pays-d'Enhaut et en collaboration avec les autres services de secours (Police, Ambulance et SDIS Riviera) afin d'assurer la sécurité des 12'000 habitant-es concerné-e-s. Du 10 au 12 juin 2024, la PCi a appuyé l'Etat-major cantonal de conduite dans le but de garantir à la population l'accessibilité aux centrales d'urgence (117, 118, 144) et à la centrale médecin. Pour ce faire, la PCi a notamment soutenu l'administration communale dans la mise en place et l'exploitation des Points de Rencontre d'Urgence (PRU). Des Groupes d'Alarme Mobile (GAM) ont également été engagés afin de diffuser de l'information à la population. Vingt-cinq personnes sont intervenues pour un total de 376 heures. Des moyens de secours ont également été déployés dans le terrain par les autres services de secours de l'ASR avec notamment la présence de patrouilles de police (Police Riviera et Police cantonale vaudoise), de même qu'une ambulance (Ambulance Riviera) ainsi que les sapeurs-pompiers volontaires (SDIS Riviera) sur alarme.

15.06.2024 – 0100 : troubles de la tranquillité

Une présence policière est requise sous le couvert de l'Ancien-Stand, où une centaine de personnes écoutent de la musique à l'aide d'un appareil diffuseur de son. Elles sont priées de cesser les nuisances et le propriétaire du dispositif est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

15.06.2024 – 0430 : bagarre

Une présence policière est requise pour une bagarre lors de la manifestation « Les fêtes de Blonay ». Une personne blessée est prise en charge par un équipage ambulancier, puis acheminée à l'Hôpital Riviera-Chablais. Les auteurs présumés ont pu être identifiés. La victime se réserve le droit de déposer une plainte pénale.

Jongny

01.06.2024 – 1830 : important dégagement de fumée

Alors que la fumée envahit un logement depuis le sous-sol en raison d'un dérangement sur une installation technique, des habitants du centre du village font appel aux pompiers. Police Riviera et près d'une quinzaine de sapeurs interviennent, avec notamment un camion tonne-pompe 1'000 litres et un camion échelle. Ils trouvent rapidement l'origine de la fumée et ventilent les lieux, écartant tout risque subséquent pour les occupants de l'immeuble.

14.06.2024 – 1905 : véhicule en feu

Sept pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés pour un feu de voiture à la sortie du village en direction de Châtel-Saint-Denis. Intervenues avec notamment un véhicule tonne-pompe, ils découvrent qu'un habitant parvient à éviter dans un premier temps le développement de l'incendie avec un tuyau de jardin. Equipés d'appareils de protection respiratoire, les sapeurs maîtrisent rapidement le sinistre. Des patrouilles de Police Riviera et de la Gendarmerie se rendent aussi sur les lieux.

La Tour-de-Peilz

05.06.2024 – 1935 : accident de la circulation avec blessée

Un jeune cycliste circule sur l'avenue des Alpes. Parvenu sur le chemin Emile-Javelle, il est ébloui par le soleil et heurte une dame. Blessée, la victime est conduite à l'Hôpital Riviera-Chablais en ambulance. Un rapport d'accident est établi par Police Riviera.

16.06.2024 - 2325 : individus suspects

Lors d'une patrouille motorisée le long du chemin du Vallon, les policiers interpellent deux hommes en train de coller des affiches illégalement sur la voie publique. Il leur est demandé de décoller toutes les affiches et le restant du matériel est saisi. Les intéressés sont dénoncés à l'autorité compétente.

17.06.2024 – 2055 : troubles à la tranquillité publique

Une présence policière est requise sur la terrasse d'un établissement public de la Grand-Rue auprès d'un homme virulent qui importune les clients. Au vu de son comportement, l'intéressé est maîtrisé, acheminé au poste de police, puis placé en cellule pour éviter toute récidive. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

29.06.2024 – 2210 : ivresse et trouble à l'ordre public

Une présence policière est requise à la rue du Château auprès d'une dame ivre. Très agitée, elle crée du scandale et tient à peine debout. Un équipage ambulancier, appelé par les accompagnants de l'intéressée, intervient également et écarte toute préoccupation médicale après l'avoir auscultée. Adoptant un comportement oppositionnel et agressif, elle doit être acheminée au poste de police afin d'éviter toute récidive. Elle est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Montreux

Clarens, 01.06.2024 – 1950 : ivresse et scandale sur l'espace public

Police Riviera est requise à la plage du Pierrier auprès d'une personne en état d'ivresse qui sème le trouble et cherche la confrontation. L'individu est maîtrisé et conduit au poste de police, puis placé en cellule afin d'éviter toute récidive. Il est dénoncé à l'autorité compétente par Police Riviera.

04.06.2024 – 0800 : délit de pêche

En cours de patrouille, un policier interpelle un homme alors qu'il pêche au débarcadère de Montreux sans être en possession d'un permis de pêche et avec 4 hameçons sur la ligne. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente.

Chernex, 05.06.2024 - 1150 : feu d'un petit véhicule agricole

Une petite machine agricole sur chenilles se renverse, avant de prendre feu en raison d'un écoulement de carburant. Six pompiers du SDIS Riviera sont mobilisés et maîtrisent rapidement le sinistre. Ils traitent également l'écoulement d'hydrocarbures au sol. Une patrouille de la Gendarmerie participe aux opérations.

06.06.2024 – 1605 : trottinette électrique non-conforme

En cours de patrouille, un policier constate qu'un homme circule sur une trottinette électrique à vive allure sur l'avenue Alexandre-Vinet, sans plaque d'immatriculation. Lors des contrôles, il s'avère que son engin a subi des modifications techniques lui permettant d'atteindre une vitesse de 50 km/h, supérieure à celle autorisée de 20 km/h. Sa trottinette est saisie préventivement pour être soumise à des tests. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure.

08.06.2024 – 0055 : nuisances sonores et véhicule non-conforme

En cours de patrouille sur l'avenue des Alpes, les policiers constatent un fort bruit de musique provenant d'un véhicule stationné. L'automobiliste est sensibilisé à la problématique des nuisances sonores au centre-ville. Peu après, ce même individu est intercepté à la rue du Théâtre pour les mêmes faits. De plus, lors du contrôle, les policiers constatent que les deux feux de croisement sont défectueux. Le conducteur est informé d'une dénonciation à l'autorité compétente.

08.06.2024 – 0540 : conduite sans permis et possession de produits stupéfiants

En cours de patrouille sur l'avenue Claude-Nobs, les policiers contrôlent un scooteriste et constatent que le passager est en possession de produits stupéfiants. Quant au conducteur de l'engin, mineur, il ne possède pas de permis de conduire. Dès lors, les intéressés sont acheminés au poste de police pour la suite de la procédure.

16.06.2024 – 0030 : accident de la circulation en état d'ivresse avec fuite

En cours de patrouille à l'avenue de la Gare, les policiers interpellent un automobiliste signalé en fuite après un accident, alors qu'il est en train de se parquer au volant d'une voiture accidentée à l'avant. En état d'ivresse, il reconnaît avoir eu un accident à l'avenue des Alpes. Il est dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

19.06.2024 – 0935 : chien en liberté sur les quais

En cours de patrouille sur les quais, un policier aperçoit un chien détaché, gambadant à côté de son maître qui le suivait à vélo, alors que la signalisation en place oblige les canidés à être tenus en laisse. Son propriétaire est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Clarens, 19.06.2024 – 1240 : trottinette électrique

Un policier en patrouille à vélo intercepte deux adolescents circulant au bord du lac sur une trottinette électrique qui n'est pas équipée pour transporter deux personnes. Durant l'échange, le passager, âgé de 15 ans, insulte le policier, en attirant l'attention des badauds se trouvant à proximité. Ce dernier, ainsi que la pilote de 17 ans, sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière et du Règlement général de police intercommunal.

19.06.2024 – 1515 : mise en mouvement fortuite d'une voiture

Un automobiliste n'a pas pris toutes les dispositions nécessaires en stationnant sa voiture à l'avenue des Planches. Son véhicule s'est alors mis fortuitement en mouvement, puis a dévalé une pente sur une cinquantaine de mètres pour finir sa course contre un pilier, après avoir heurté un portail. Une entreprise de dépannage est requise pour prendre en charge le véhicule. Les policiers dressent un constat d'accident.

24.06.2024 - 0115 : possession et conduite sous l'influence de stupéfiants

Une patrouille de police procède au contrôle d'un automobiliste qui circule à l'avenue des Alpes. Le conducteur se trouve sous l'emprise de stupéfiants et en possède également sur lui. Acheminé au poste de police pour la suite de la procédure, il est dénoncé aux autorités compétentes.

Clarens, 28.06.2024 – 0855 : présence d'un chien dans un secteur interdit aux canidés

En cours de patrouille cycliste sur les quais, un policier aperçoit un chien détaché, gambadant sur la pelouse du Pierrier, alors que la signalisation en place interdit la présence de canidés. Son propriétaire est identifié et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Le 13 juin à 17h45 et le 29 juin à 21h45 deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés et dénoncés à l'autorité compétente, après avoir occasionné des nuisances à l'avenue des Alpes et à la rue du Lac à Clarens.

Vevey

01.06.2024 – 0130 : troubles de la tranquillité

Une intervention policière est sollicitée au Jardin du Rivage auprès de six jeunes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'une enceinte acoustique portable. Ils sont priés de cesser les nuisances et la propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

08.06.2024 – 1240 : multiples infractions à la Loi sur la circulation routière

En cours de patrouille sur l'avenue de la Gare, les policiers interceptent un motocycliste qui contourne par la gauche des véhicules arrêtés au feu rouge sans indiquer son changement de direction. Lors du contrôle, les forces de l'ordre constatent que le pilote n'est pas en possession du permis de circulation et qu'il n'a pas annoncé son changement d'adresse. Il ressort par ailleurs des contrôles que l'élève-conducteur n'avait pas équipé son engin d'une plaque « L ». Il est informé d'une dénonciation à l'autorité compétente pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

11.06.2024 – 1935 : immeuble évacué en raison d'un incendie

Un incendie se déclare dans la cuisine d'un immeuble locatif d'un quartier résidentiel. Alors que l'immeuble est en cours d'évacuation par des patrouilles de police et que l'état de santé de ses habitants est contrôlé par une équipe d'ambulanciers, une quinzaine de pompiers sont alarmés avec six véhicules. Le sinistre est rapidement maîtrisé, mais les dégâts sont importants. Plusieurs partenaires feux bleus sont aussi mobilisés, parmi lesquels Police Riviera, Ambulance, Gendarmerie et l'ECA.

12.06.2024 – 0135 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise au Jardin Doret auprès d'un groupe de jeunes qui importunent le voisinage en diffusant de la musique à un volume sonore excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances et le propriétaire du dispositif acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

15.06.2024 – 0225 : troubles de la tranquillité publique

Les policiers interviennent dans un bar de la Place de la Gare qui diffuse de la musique en importunant le voisinage. Le responsable des lieux est prié de cesser les nuisances. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

19.06.2024 – 2340 : voies de fait

Dans le cadre des festivités en lien avec l'Eurofoot, les policiers interpellent un mineur qui a fait usage à plusieurs reprises d'engins pyrotechniques au-dessus de la foule et dans un restaurant du centre-ville. Il a également frappé un policier dans le dos. Il est appréhendé et acheminé au poste de police pour la suite de la procédure de dénonciation. Le restaurant se réserve le droit de déposer une plainte pénale. Le père du mineur est renseigné et vient chercher son fils au poste de police.

21.06.2024 – 0230 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise à la rue Louis-Meyer auprès d'un groupe de personnes qui perturbent le voisinage par leurs éclats de voix et de la musique diffusée à un volume excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances et de quitter les lieux. La propriétaire de l'enceinte acoustique est dénoncée à l'autorité compétente.

22.06.2024 – 2120 : agression

En cours de patrouille à proximité de la gare, les policiers interviennent suite à une agression perpétrée par trois individus sur quatre hommes et une femme. Les auteurs sont entravés à l'aide de menottes et acheminés au poste de police pour la suite de la procédure. Les victimes se réservent le droit de déposer une plainte pénale.

27.06.2024 – 0035 : troubles de la tranquillité publique

Une présence policière est requise à l'avenue du Général-Guisan, auprès de deux hommes qui importunent le voisinage avec leurs éclats de voix et de la musique diffusée au moyen d'une enceinte acoustique à un volume excessif. Ils sont priés de cesser les nuisances et sont dénoncés pour infractions aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

30.06.2024 – 2050 : jet de projectiles sur la voie publique

Notre présence est requise suite à des jets de projectiles sur la voie publique depuis le 4ème étage d'un immeuble de la rue du Collège. Le locataire concerné est rencontré. Il admet immédiatement les faits consécutifs à la défaite de son équipe à l'Eurofoot. Il lui est demandé de nettoyer les débris de verre et les cannettes de bière qu'il a lancées. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

Pollution sonore

Le lundi 10 juin entre 12h30 et 15h30, deux automobilistes sont dénoncés pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière, après avoir effectué des accélérations bruyantes sur la rue de la Madeleine et au giratoire de la Gare. L'un des conducteurs a également effectué un drift dans le giratoire précité.

Le samedi 15 juin à 23h30, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère fortement sur la route des Entrepôts en occasionnant de la pollution sonore. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Le samedi 22 juin à 22h40, un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à l'avenue de Gilamont et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Durant la semaine du 24 au 30 juin, quatre automobilistes à la conduite sportive et bruyante sont interceptés à la rue des Entrepôts, au giratoire de la Gare et aux avenues de Gilamont et du Général-Guisan.

Autres – hors Riviera



01.06.2024 – 1230 : renfort pour intervention chimique

Plusieurs équipes du SDIS Riviera sont mobilisées, avec entre autres un véhicule spécialisé dans les interventions chimiques, dans le cadre d'une fuite de produit à proximité d'une gare du Chablais valaisan. Le cas ne fait pas de blessé, mais nécessite un important dispositif de secours, avec notamment la mise en place d'un secteur de décontamination. D'autres services de secours participent aux opérations, tels que police, ambulances et services techniques, tant valaisans que vaudois.

Autoroute A9, 08.06.2024 – 2350 : feu de véhicule léger

Une dizaine de pompiers du SDIS Riviera sont alarmés pour un feu de véhicule léger sur l'autoroute A9, entre l'échangeur de la Veyre et la sortie de Chexbres. Mobilisés avec un camion tonne-pompe et un camion de secours routier, ils maîtrisent l'incendie et participent aux opérations d'évacuation du véhicule sinistré. Le cas nécessite aussi l'intervention de la Gendarmerie, du Service intercantonal d'Entretien du Réseau Autoroutier (SIERA) et d'une dépanneuse.



Cours de répétition

Le jeudi 6 juin 2024, les spécialistes antichute se sont entraînés dans un environnement en hauteur où ils ont effectué un exercice de progression et de sauvetage. Le vendredi 7 juin 2024 a été consacré au contrôle du matériel.

Les cadres de la compagnie 3 sont entrés en service le jeudi 20 juin afin de préparer le cours compagnie qui se déroule la semaine du 24 au 28 juin 2024.

Le cours de répétition de la compagnie 3 a eu lieu du lundi 24 au vendredi 28 juin 2024 depuis la base de départ de la construction de Doret à Vevey. Des exercices pratiques ont eu lieu dans plusieurs communes du district.